



NEUVIÈME ANNÉE VOLUME XVII, NO 6.

Samedi, 18 Avril 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compté,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPECIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, convents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANCIER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-JACQUES.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE "ECLIPSE"

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. BASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté. CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS inébranlables, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD.

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	19	AVRIL	— Stigmates.
MARDI	21	"	— St-Régis.
JEUDI	23	"	— St-Jean Chrysostôme.
SAMEDI	25	"	— St-J. Baptiste à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	19	Avril	— 3 Pâq. PATRON, S. Jos., d. 2 cl.
LUNDI	20	"	— de la Férie.
MARDI	21	"	— S. Anselme, E. D, d,
MERCREDI	22	"	— SS. Soter et Caius, PP. MM., s.
JEUDI	23	"	— S. Georges, M., sem.
VENDREDI	24	"	— S. Fidèle de Sigmar., M., d.
SAMEDI	25	"	— S. Marc, Ev., 2 cl.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE, 19. — Annonce de la St-Marc.

Cathédrale. — Dimanche, 19, à vêpres, exposition des reliques de saint Zotique, et le soir à 7h. vénération de ces reliques à la place du salut.

Lundi, 20, fête de saint Zotique, exposition de la relique toute la journée.

Samedi, 25, à 8½h. procession et grand'messe à l'occasion de la St-Marc.

Eglise St-Joseph. rue Richmond. — Dimanche, 19, patronage de St-Joseph, fête patronale de la confrérie de St-Joseph. Vêpres à 7h. prière des sept dimanches. Acte de consécration à St-Joseph, bénédiction du St-Sacrement.

Même jour, 19, jour consacré au Rosaire.

Mercredi, 22, à 7h. messe à l'autel de la confrérie de St-Joseph, pour les associés vivants et défunts, recommandations aux prières.

Eglise St-Joseph, rue Cathédrale. — Dimanche, 19, à 9h. grand'messe pontificale.

Eglise St-Enfant Jesus. Mile-End — Dimanche, 19, à 3h. p. m., pèlerinage à l'église St-Joseph, rue Cathédrale. Il y aura sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Mont Ste-Marie. — Lundi, 23, confirmation.

Carmel. — Mardi, 21, profession.

Dimanche, 19. Fête du Titulaire de St-Joseph du Lac et solennité de celui de St-Anicet.

Dimanche, 26. Fête du Titulaire de N. D. du Bon Conseil et St-Clet, solennité de celui de St-Zotique.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR,

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9^{me} Année.

SAMEDI, 18 AVRIL 1891.

Vol. XVII, No 16.

SOMMAIRE :

I. Lettre pastorale des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, au sujet de la question des écoles dans la province de Manitoba, (suite et fin). — II. Troisième dimanche après Pâques. — III. L'intempérance. — IV. La Vénérable Mère d'Youville, (suite) — V. Patronage de saint Joseph. — VI. Lettre de Mgr Louage, (suite et fin). — VII. Consultation sur la bénédiction nuptiale. — VIII. Chronique. — IX. Itinéraire de la visite pastorale de 1891 pour le diocèse de Trois-Rivières.

LETTRE PASTORALE

DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE
QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA, AU SUJET DE LA QUES-
TION DES ÉCOLES DANS LA PROVINCE DE MANITOBA.

(Suite et fin)

Puis Sa Grandeur établit clairement les droits de la minorité et de l'Église catholique et fait connaître la nature de ces écoles que l'on veut imposer à nos frères de Manitoba.

"..... Une majorité parlementaire, peu soucieuse du triste
" spectacle qu'a donné l'ignorance de quelques-uns de ses mem-
" bres, en matière d'éducation, cette majorité a décrété l'abolition
" de nos écoles, et a décidé que les écoles protestantes seules
" seraient reconnues par l'État et favorisées par lui. On a bien
" répété, imprimé même les mots ÉCOLES NATIONALES, ÉCOLES

« PUBLIQUES, ÉCOLES NEUTRES ; tous ces mots peuvent sonner plus
 « ou moins harmonieusement à l'oreille de certaines gens, mais
 « le fait pur et simple, dénudé de tout ce qui peut tromper et
 « réduit à sa triste réalité, c'est que la législature, tout en abolis-
 « sant les Écoles catholiques, a passé des lois qui non seulement
 « maintiennent les Écoles protestantes dans toute leur intégrité,
 « mais même leur assurent, quoique *seclaires*, toute la part d'ar-
 « gent public à laquelle les catholiques auraient droit. La loi
 « prétend même forcer les catholiques à payer pour le support
 « de ces écoles où la foi de leurs enfants ne peut manquer d'être
 « exposée et où vos convictions les plus sacrées, Nos Très Chers
 « Frères, reçoivent un démenti aussi pénible qu'injuste.

« L'examen le plus rapide des nouvelles lois suffit pour mon-
 « trer qu'elles ont été inspirées par un sentiment d'hostilité
 « contre les catholiques et que l'idée protestante domine toute
 « cette législation..... »

A la vue de cet état de choses par lequel on veut ravir la foi
 des enfants catholiques de Manitoba, dépoùiller l'Église de ses
 droits sacrés et indestructibles, notre cœur est navré de douleur.
 Nous ne pouvons pas, comme gardiens des prérogatives de notre
 Sainte Mère l'Église, rester froids spectateurs des persécutions
 que l'on veut lui faire subir. C'est un devoir de conscience pour
 Nous de rappeler à tous les fidèles de nos provinces la vraie
 doctrine touchant le contrôle de l'Église sur l'éducation des
 enfants catholiques dans les écoles.

Sans vouloir entrer sur le terrain politique, Nous Nous
 croyons dans la nécessité de proclamer ces principes et d'en
 réclamer l'application au nom de l'Église. Comme citoyens nous
 pouvons faire des concessions ; mais comme catholiques nous ne
 pouvons transiger. C'est aussi le devoir de tous les catholiques,
 à quelque parti, à quelque position sociale qu'ils appartiennent,
 de s'affirmer les enfants soumis et dévoués de l'Église. Il ne
 serait pas digne de ce nom celui qui sacrifierait ces droits pour
 quelque considération d'un ordre inférieur. Ce serait une trahi-
 son de laisser persécuter l'Église et lui ravir ses enfants. C'est donc
 un devoir pour tous de prier, de travailler, chacun dans sa
 sphère d'action, pour que justice parfaite soit rendue et cela sans
 troubler la paix qui est si nécessaire à la prospérité de notre
 pays.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de

toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos trois provinces, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous dans le mois de mars mil huit cent quatre-vingt-onz.

E. A. Card. TASCHEREAU, Arch. de Québec.
 † ÉDOUARD-CHS, Archev. de Montréal.
 † J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.
 † JEAN, Archev. de Léontopolis (1).
 † L. F., Év. des Trois-Rivières.
 † ANTOINE, Év. de Sherbrooke.
 † L. Z., Év. de St-Hyacinthe.
 † N.-ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.
 † ELPHÈGE, Év. de Nicolet.
 † LOUIS-NAZAIRE, Év. de Chicoutimi.
 † ANDRÉ-ALBERT, Év. de St-Germain de Rimouski.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B.-PH. GARNEAU, Proc.,
 Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

TROISIÈME DIMANCHE APRES PAQUES

Les disciples se demandent : Qu'est-ce que ce'a signifie : Encore un peu de temps (S. Jean, xvi).

La vie spirituelle se perfectionne dans le creuset des mortifications. De là les alternatives d'absence et de présence de Jésus-Christ dont l'Évangile parle à plusieurs reprises ; elles se rapportent aux divers états intérieurs de l'âme et aux épreuves qui doivent la purifier. Tantôt le Seigneur l'assiste d'une manière sensible, et alors elle est dans la joie ; tantôt il la laisse dans l'obscurité, et elle ne sent plus la main qui soutient. Jésus-Christ ne dit pas qu'il se retire de nous ; car jamais il ne prive les âmes de la grâce dont elles ont besoin ; mais il nous ôte son appui visible, afin de spiritualiser notre foi et d'exciter les élans de la prière. Quand Jésus-Christ est présent, tout est suave et facile ; mais

(1) Ancien évêque de St-Germain de Rimouski.

quand il semble absent, la vertu exige plus d'efforts et acquiert plus de mérites.

Dans ces diverses situations, l'âme chrétienne, en acquiesçant à la volonté de Dieu, trouve un doux repos. Sa constance au milieu des vicissitudes passagères la prépare à la stabilité du bonheur futur.

II. Les disciples ne comprenaient pas cette parole : « Dans peu de temps vous me verrez plus, dans peu de temps vous me reverrez. » Le Seigneur ne leur expliqua pas la signification de ce mystère. C'est par la pratique, et non par les théories que les âmes humbles arrivent à la compréhension de la vérité. A l'école de l'Évangile, la science se justifie par ses fruits ; et la disposition nécessaire au progrès dans la lumière, c'est une humble soumission d'esprit. Quand on a expérimenté les effets de la présence ou de l'absence de Jésus Christ, on évite tout à la fois les excès du contentement et les défaillances du découragement.

Soit que Jésus-Christ nous console, soit qu'il nous mortifie, notre confiance en son amour doit rester égale et inébranlable.

L'INTEMPERANCE

L'intempérance, il est devenu banal de la dire, cause dans le pays des ravages incalculables ; elle ruine les âmes, désole les familles, peuple les prisons et les asiles, et doit être à coup sûr estimée la cause la plus fréquente des crimes qui se commettent.

C'est donc un devoir impérieux à tous ceux qui ont à exercer dans les affaires publiques une part quelconque d'influence, de l'employer énergiquement à arrêter les progrès de ce fléau dévastateur. Cette obligation incombe particulièrement à ceux qui font partie des conseils municipaux, auxquels il appartient de déterminer le nombre d'auberges pour chaque localité, et de choisir les personnes qui doivent obtenir une licence pour la vente des liqueurs enivrantes.

A ce sujet, le Vme et le VIme Concile de Québec ont porté des décrets qui sont toujours en vigueur, et dont nous allons donner le résumé :

Ils recommandent d'établir des sociétés religieuses de tempérance et de faire en sorte qu'un très petit nombre d'hommes obtiennent la *licence* pour tenir auberge, et que ces hommes soient dûment qualifiés ; ils ordonnent de refuser l'absolution : 1^o aux membres des conseils municipaux qui foulant aux pieds les lois de la conscience, accordent des *licences* d'auberges, à des personnes qu'ils en savent indignes ; 2^o aux aubergistes qui violent les lois civiles et morales ; 3^o à tous ceux qui font sans *licence*, le commerce des liqueurs enivrantes ; 4^o à ceux qui par leurs

signatures ou autrement aident des personnes indignes à obtenir leur *licence* d'auberge.

Voici les qualités spéciales que le VII Concile demande chez celui qui sollicite une *licence* d'auberge : Qu'il soit reconnu pour bon chrétien, d'une conscience assez timorée et d'une volonté assez ferme pour permettre aux électeurs d'espérer que son auberge sera bien tenue ; qu'il soit sobre, afin que le vice ne puisse avoir dans sa maison aucune liberté. Que sa vie intègre porte les électeurs à croire qu'il ne permettra dans son auberge aucun jeu défendu ni rien qui soit contraire à la morale ; et qu'il tiendra son auberge fermée les dimanches et les fêtes, non pas tant par la crainte d'une amende que pour obéir à sa conscience et par respect pour le jour du Seigneur.

LA VENERABLE MERE D'YOUVILLE

(Suite)

IV

Deux fois éprouvée par des incendies qui détruisirent sa maison, Mme d'Youville bénit Dieu au milieu de ces contrariétés d'un nouveau genre, et voulant faire passer dans le cœur de ses compagnes les sentiments de foi vive et généreuse dont le sien était rempli, elle leur dit, en présence de sa maison tout en flammes : « Mes enfants, nous allons réciter le *Te Deum* à genoux « pour remercier Dieu de la croix qu'il vient de nous envoyer. »

Avec un pareil abandon à la volonté divine, il est difficile de ne pas vaincre les obstacles, aussi sans perdre de temps et dès le lendemain de l'incendie qui la jetait sur le pavé, elle et ses pauvres, Mme d'Youville cherchait un abri en attendant qu'elle pût relever l'hôpital de ses ruines.

Elle le rebâtit sur un plan plus vaste afin de loger un plus grand nombre d'infortunés, et pour subvenir à toutes ses dépenses elle se créait par son industrie et sa sage prévoyance des ressources dont ses filles bénéficiaient encore de nos jours.

Ne fallait-il pas, en effet, les multiplier, ces ressources, pour faire vivre et prospérer les nombreuses œuvres entreprises par le grand cœur et l'âme virile de cette femme, digne émule des Vincent de Paul et des Legras ?

Les vieillards, les orpélins, les infirmes, les insensés, les femmes de mauvaises vie trouvaient chez elle un abri et une protec-

tection ; mais comme si ce champ n'était pas assez vaste pour son incomparable charité, Mme d'Youville voulut encore aller soigner à domicile les pauvres et les malades qui ne pouvaient se rendre chez elle ou que sa maison n'était plus assez grande pour contenir. En 1755 les colons, et surtout les sauvages, ayant été atteints de la petite vérole, qui sévit d'une manière effrayante à Ville-Marie, notre héroïne se hâta d'aller s'installer à leur chevet, et reçut chez elle les femmes atteintes du fléau afin de les mieux soigner. Plus tard elle aura une salle spéciale dite *salle des Anglais* où elle recevra les prisonniers de guerre malades ou blessés, et qui étaient si nombreux que l'Hôtel-Dieu ne pouvait plus les loger.

V

Mais la Providence se chargea de mettre un dernier fleuron au front de cette femme déjà si riche en mérites, et l'œuvre des enfants trouvés, la plus belle de toutes celles entreprises par Mme d'Youville, va venir couronner sa vie si féconde en merveilles de charité et de désintéressement.

Un jour d'hiver qu'elle traversait les rues de la ville, elle heurta du pied un petit enfant abandonné inhumainement par ses parents.

Le cœur de la mère parla sans doute avant celui de la chrétienne, et se penchant sur le petit infortuné, Mme d'Youville le prit dans ses bras, le contempla quelques instants et fit part à sa compagne de sa résolution de devenir la mère de tous les enfants abandonnés. Elle fut fidèle à sa résolution, et jusqu'à sa mort elle n'en refusa jamais aucun !

« Plusieurs fois, dit M. Faillon, Dieu qui voulait mettre la foi « de Mme d'Youville à l'épreuve, l'obligea à demander de l'aide « au gouvernement qui refusa, Dieu le permettant ainsi pour « qu'on ne put attribuer à d'autre qu'à lui le soutien de cette « œuvre. »

VI

Mme d'Youville, par ses exemples et par ses paroles s'efforça pendant toute sa vie d'inspirer à ses filles une confiance sans bornes dans la Providence et une charité parfaite envers les pauvres, surtout les plus délaissés. « Elles sont faites, dit-elle, en « parlant de ses filles dans ses Constitutions, pour le service des « pauvres, auxquels seuls appartiennent tous les biens de la mai-

« son, toujours prêtes à entreprendre toutes les bonnes œuvres que
 « la Providence leur offrira et dans lesquelles elles seront autori-
 « sées par leurs supérieures. »

Aussi les a-t-on vues jusqu'à ce jour marcher fidèlement sur les traces de leur Vénérable fondatrice et exécuter à la lettre les paroles citées plus haut.

Ces premières compagnes de Mme d'Youville furent dignes d'elle, et si les nombreuses tribulations qu'elle rencontra sur sa route furent un signe de l'excellence de son œuvre, on peut dire que les hautes et solides vertus de celles qui l'entourèrent furent aussi un indice de la solidité que Dieu voulait donner à cet Institut, destiné à s'étendre dans tout le Canada et même aux États-Unis.

Les vertueuses compagnes de Mme d'Youville destinées et formées par elle pour servir de base à son œuvre naissante, transmittent à leur tour à d'autres compagnes cet esprit d'union, de simplicité, de charité qui s'est conservé dans la communauté d'une manière si rigoureuse qu'il semble que leur fondatrice est encore au milieu d'elles : preuve frappante que Dieu a présidé à la fondation de cet Institut et aux œuvres entreprises par Mme d'Youville.

(A suivre).

J. L. B.

PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

Peut-être que saint Joseph est le plus grand des hommes. Ce que Notre-Seigneur dit : « que parmi ceux qui sont nés d'une femme, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste, » s'entend de l'ordre des prophètes, où, sans contestation, le fils d'Elizabeth occupe le premier rang. Le texte de l'Évangile est formel, et dès lors n'infirmes en rien ce que nous avançons ici comme possible. Outre que la preuve de cette primauté de Joseph se pourrait aisément tirer du rapport si intime que Dieu même a établi entre lui, la Vierge et Jésus, comme aussi de la place suréminente que, par suite de ce rapport, il occupe dans le mystère, et du rôle important, du rôle indispensable qu'il est divinement chargé d'y remplir ; le choix que le Souverain Pontife

surnaturellement assisté et certainement infaillible en ceci, vient de faire de ce saint comme Patron de l'Église universelle, devient en faveur de sa primauté, un argument très fort, sinon tout à fait péremptoire. Il est plus que la désignation de Joseph à la vénération filiale du genre humain ; il est la manifestation d'un fait déjà accompli et subsistant, d'une réalité céleste, enfin d'une véritable institution divine. La dévotion ici implique un dogme et s'y appuie. Si, de par le Saint-Siège, toute l'Église catholique peut et doit invoquer Joseph comme son Patron attiré et spécial, c'est qu'il l'est de par Dieu. Or, le Patron est nécessairement supérieur à tous ceux qu'il patronne. Ce n'est, certes, ni à Jean-Baptiste, ni à aucun autre saint, si grand soit-il, qu'on a jamais pensé à reconnaître ce patronage. Encore, je le répète, si hant que cela nous montre le saint Patriarche élevé, sa relation avec l'Église et avec le monde ne saurait jamais constituer sa dignité la plus sublime, et partant le titre le plus valable à ce qu'il soit le premier de tous. Sa première gloire résulte de son rapport avec le Verbe ; et dans cet ordre, il n'est dépassé que par l'Humanité sainte et par Marie.

— Qui le premier dans le monde a pris la défense des faibles et des petits ?

— Qui a fait les peuples soumis et libres, et les pouvoirs doux et sacrés ?

— Qui a brisé un à un tous les anneaux de la chaîne de l'esclavage ?

— Qui a fait une ruine éternelle de l'amphithéâtre antique ?

— Qui relève le travail flétri de mort politique et civique par le paganisme ?

— Qui déclare tous les hommes fils d'un même père, par les splendeurs des cieux ?

— Qui convie tous les hommes au même banquet de la divinité ?

Le Christ, toujours le Christ, avec l'Eucharistie comme gage substantiel de la fraternité des hommes et de leur filiation divine.

Ah ! qu'elles sont étroites, froides et ternes les théories sorties de la pensée humaine devant cet océan de lumière sans ombre et sans rivage ?

DE BELCASTEL.

LETTRE DE MONSIEUR LOUAGE

En route pour ses missions.

(Suite et fin)

Tous les matins je célèbre dans ma cabine, une cabine de luxe que le bon capitaine a voulu que j'accepte, j'ai pour assistant un missionnaire lazariste de Pet-che-li qui retourne dans la mission. D'ordinaire quatre sœurs de Saint Joseph et une sœur de Castres, se rendant, les premières à Chandernagor et l'autre à Mangalore, assistent aux deux messes, mais tous les jours il y a quelques-uns des passagers qui sont présents.

Hier, le capitaine fit dresser un autel sur le pont ; les matelots le décorèrent avec des pavillons et des arbustes ; c'était beau, nous pouvions de loin apercevoir la cime du Sinaï ; que de pensées graves et grandes se présentent à l'esprit ! Ce qu'il y avait de plus beau, c'était la piété de l'auditoire ; presque tous les passagers étaient présents, et parmi eux, les Japonais se distinguaient par leur contenance respectueuse. C'était consolant. Il est difficile de ne pas être ému en pareille circonstance et de penser que ce spectacle est beau même pour les Anges. Vous dirai-je que j'ai pensé à vous, c'est-à-dire à tout Neuilly. Eh oui — Neuilly est constamment dans ma pensée. Il y a huit jours, lorsque quatre heures sonnèrent et que le signal du départ fut donné, j'étais appuyé contre le listel, et je considérais les derniers apprêts du départ, on enlevait les amarres, la sirène retentit pour la dernière fois, le capitaine dit au chef mécanicien : « En route » et cette énorme masse qui a nom *Melbourne* et qui jauge 7000 tonnes remua et partit, nous quittâmes le rivage, mais mon cœur y restait attaché ; la pensée de Neuilly se présenta à mon esprit, je vous revis longtemps, mon Révérend Père, mes chers confrères en religion et vos chers enfants, les noms de quelques-uns d'entre eux retentissaient dans mon intérieur, j'aurais voulu il semble, rattraper le rivage ; comme un déchirement se fit chez moi, était-ce un presentiment ? Mon âme était troublée, je pleurai et à travers ces pleurs qui me soulageaient, j'envoyai un adieu, peut être le dernier. — Adieu, pays si aimé ! adieu parents ! adieu Neuilly ! — Ce mot restait attaché à mon souvenir et nous nous éloignons, le

rivage disparaissait, mais nous apercevions sur la colline la statue de Notre Dame de la Garde, et c'est à Elle que je vous recommandai, et c'est sous sa protection que je vous plaçai tous. Enfin la nuit se fit et tout disparut. Cette première nuit fut terrible, nous eûmes une véritable tempête, trois fois la mer embarqua sur le pont des masses d'eau qui firent quelques avaries. Personne, à part quelques matelots, ne dormit cette nuit ; je pus fermer l'œil un peu vers trois heures du matin, graduellement la mer se calma, et vers huit heures quand le temps se fut un peu éclairci, nous pouvions apercevoir les montagnes de la Corse, et en traversant le détroit de Bonifacio nous vîmes le monument élevé sur le rivage de la Sardaigne en souvenir du naufrage de la *Sémillante* à l'époque de la guerre de Crimée ; je récitai un *Servent De profundis* à la mémoire de mon ami Carrière, aumônier de la frégate, qui périt avec tout le monde, et que l'on retrouva revêtu de son surplis.

Il fut impossible de célébrer ce jour-là, la mer était trop houleuse ; en nous rapprochant des côtes d'Italie, nous la trouvâmes moins rude, mais le temps était froid ; cependant nous restâmes bravement sur le pont pour contempler Stromboli avec son volcan, et les îles de Lipari, dont une autre a aussi un volcan que l'on distinguait fort bien. Vers trois heures nous entrâmes dans le détroit de Messine, et là, nous pûmes admirer un panorama charmant tant du côté de la Sicile que de celui de l'Italie. La vue de Messine est fort jolie. L'Étna avait ceint, sans doute à cause de notre passage, sa plus belle couronne, je l'ai préféré au Vésuve dont le diadème était peu brillant le jour où je le vis en me rendant à Pompeï.

Le soir vint et nous obligea à quitter le pont, le froid du reste nous en chassait. Je plaignais les passagers qui n'avaient pas comme moi une cabine de luxe ; pour moi retiré dans cet appartement exceptionnel avec mon confrère Lazariste que j'ai invité à partager mon domicile, je pus réciter mon office à la clarte d'une lampe Edison, et prier pour les absents.

Pendant trois jours, nous fûmes balancés entre la mer et le ciel, aucune terre ne parut ; à part le froid, le voyage était agréable. Les promenades sur le pont pouvaient se faire assez aisément, la mer étant peu agitée, mais ce qui plaisait surtout, c'était la société de nos compagnons de voyage ; tous nous montrèrent plus que de la politesse ; on cherchait les occasions de nous parler, et je dois à la vérité de dire que je n'ai pas entendu, depuis

que je suis à bord un mot malsonnant. Je dois dire aussi, qu'à part les gens de l'équipage et les officiers, il y a fort peu de Français, la nationalité qui domine c'est la nationalité anglaise; la moitié des passagers de première classe sont Anglais, et tous sont des personnes d'éducation. Trois familles se rendent à Syngapour pour remplir des emplois dans l'administration. Il y a beaucoup d'Allemands parmi les passagers de deuxième classe; je n'ai rencontré que deux Juifs, et il sont pleins de précautions. Il y a aussi deux familles espagnoles qui se rendent aux Philippines.

Le vendredi matin nous étions en face d'Alexandrie, et nous entrâmes dans le port vers huit heures. L'aspect d'Alexandrie ne manque pas de grandeur, son plus bel ornement est sans contredit le palais du Khédive, il y a quelques antiquités à propos desquelles sir Werd, qui a voyagé en Anglais, c'est-à-dire qui a pris sur toutes choses beaucoup d'informations, élève des doutes. En attendant que nous pûssions aller à terre, nous eûmes ensemble une longue conversation sur le bombardement par les Anglais et le massacre qui le suivit, et mon compagnon s'étendit longuement sur les bienfaits de la domination anglaise en Egypte, sur le bien qui en était résulté pour les paysans et surtout pour l'ordre apporté dans la partie financière de l'administration. Sir Werd ne voit jamais aucune mauvaise intention chez ses compatriotes, selon lui, ils n'agissent toujours que pour le bien des peuples; il irait même jus qu'à dire que dans ce but, ils s'imposent d'immenses sacrifices, mais n'alla pas jusque là; il me quitta pour un moment et aussitôt un grand Monténégrin, au costume pittoresque, avec la ceinture pleine de poignards et d'armes à feu, lia conversation avec moi et j'en profitai pour lui demander ce qu'il pensait de la présence des Anglais en Egypte: ce brave homme, dont la figure martiale et surtout dont les poignards m'inspiraient une certaine crainte mystérieuse, me dit qu'il était prudent de ne pas parler trop ouvertement sur cette question concernant les Anglais; cependant il devint plus expansif et je m'aperçus que ses idées étaient diamétralement opposées à celles de mon gentilhomme; le soir, quand je revis sir Werd, je lui parlai de mon entretien, mais lui, avec son flegme britannique, me dit « Tout le monde n'est pas d'accord sur cette question. »

Nous quittâmes Alexandrie vers midi, et à dix heures du soir nous étions à Port-Saïd, nous y prîmes une provision de charbon, et à trois heures du matin nous entrâmes dans le canal de Suez.

— Demain nous serons par le travers de la Mecque. Ah ! si nous pouvions d'un souffle anéantir ce sanctuaire du fanatisme musulman ; mais le bon Dieu depuis tant de siècles, attend, faisons comme lui, et prions pour ces malheureux. J'espère que vous n'avez pas cessé de prier pour moi, tous les jours je pense à vous, à vous tous ; surtout au Saint Sacrifice.

J'espère pouvoir vous envoyer cette lettre d'Aden, où nous devons nous arrêter quelques heures, avant de nous lancer dans l'Océan Indien.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

† AUGUSTIN, évêque de Dacca.

CONSULTATION

Sur la bénédiction nuptiale.

Pour des raisons honnêtes et urgentes, et avec la permission de l'Evêque, un mariage a été célébré avant la fin du temps prohibé, le lundi de Pâques. — Les pieux époux ont beaucoup regretté cette anticipation, parce qu'ils ont reçu seulement la bénédiction insérée dans le Rituel, et non pas la bénédiction solennelle qui se donne pendant la messe. — Sont-ils pour toujours privés de ce rite vénérable et des grâces spéciales que l'Eglise y a attachées ? — Il paraît que depuis quelques années, la règle a été modifiée.

Rép. — 1^o Autrefois la difficulté aurait été sérieuse ; mais une décision de la S. Congrégation du St-Office, datée du 31 août 1881, rend très facile la solution du cas. En vertu de cette règle, toutes les personnes qui, en célébrant un mariage catholique, ont été privées, pour une raison quelconque, de la bénédiction nuptiale, qui se donne régulièrement pendant la messe, ont droit à la recevoir, s'ils la demandent, même après avoir habité longtemps ensemble ; il n'y a d'exception que pour une veuve dont le mariage précédent a été solennellement béni. Le décret apostolique ajoute que les époux catholiques doivent être exhortés à faire cette demande aussitôt que possible.

2^o C'est donc un devoir pour le curé de faire savoir à ces

pieux époux, combien leur désir est conforme à la lettre et à l'esprit des lois de l'Eglise. Du reste, la messe et la bénédiction peuvent avoir lieu sans beaucoup d'appareil extérieur ; la présence de témoins officiels n'est pas requise comme pour la célébration du mariage lui-même ; mais le curé seul ou son délégué a le droit de suppléer ainsi à ce qui manque aux rites établis par l'Eglise pour l'honneur du sacrement et le bien spirituel des époux.

CHRONIQUE

Dimanche dernier, à la Cathédrale, par Monseigneur l'archevêque de Montréal, M. A. Neyrolles, du diocèse de St Boniface, a été ordonné diacre.

* * *

Le R. P. Henriot qui a prêché le carême à Notre Dame vient de nous quitter pour retourner en France.

On a été frappé du côté éminemment pratique de toutes ses instructions. Dans son dernier sermon qu'il a fait le jour de la Sainte Famille, il a traité de l'éducation chrétienne.

* * *

Mgr T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, commencera sa visite pastorale le 23 mai prochain. Sa Grandeur ira dans toutes les paroisses et missions de cette partie de son diocèse qui se trouve dans la province civile d'Ontario.

* * *

L'éminent sculpteur Luchetti vient d'exécuter, en marbre, une magnifique statue de Léon XIII. M. le comte de Lombard qui en a donné la commande, la destine à l'université catholique de Washington.

* * *

Le 12 mars, les élèves du Séminaire français à Rome ont exécuté, à propos de la fête de saint Grégoire-le Grand, dans l'église dédiée à ce saint sur le Coelius, une messe d'après les anciennes mélodies grégoriennes.

L'*Osservatore Romano* dit au sujet de cette messe : « Qui n'a idée du chant grégorien que d'après ce qu'il a entendu dans nos églises où qua-

tre chœurs s'exercent à qui criera le plus fort, ne peut s'imaginer quel est le coloris, la suavité, la douceur de ces saintes et vénérables mélodies de nos pères qui, après tant de siècles d'oubli, ont de nouveau retenti pour la première fois sur le Cœlius. »

* * *

La Société des Artisans Canadiens-Français a célébré dimanche dernier sa fête patronale. On avait fait de grands préparatifs pour une procession qui malheureusement n'a pu avoir lieu à cause de la pluie ; mais à l'église St-Joseph, rue Richmond, la cérémonie a été magnifique. Le célébrant a été M. l'abbé Rabeau. Le chœur de chant sous la direction de M. l'abbé Lourduas a rendu admirablement une belle messe de Gounod. Le sermon a été fait par M. Bruchési, chapelain de la Société. Les Artisans Canadiens-Français sont aujourd'hui au nombre de plus de cinq mille.

* * *

Mgr Augouard, évêque dans le Congo, au milieu de sauvages cannibales, raconte le trait suivant d'une conversation avec le Saint-Père :

« Lorsque dernièrement je fus reçu en audience privée par le Souverain-Pontife, Sa Sainteté me dit en souriant : « Nous ne fêtons pas encore des martyrs qui aient été mangés.

« — Très Saint-Père, répondis-je, puissé-je en ouvrir la liste.

« — Non mon fils, repliqua Léon XIII, car vos diocésains sont trop voraces ; ils mangent tout et ne laissent point de reliques. »

Quoiqu'il en soit, l'opinion du Saint-Père ne change rien à mes désirs. Chers enfants, si la marmite de mes sauvages peut me porter tout droit au paradis, qu'elle soit la bienvenue ! Mais *fiat voluntas Dei*.

* * *

Le Promoteur de la Foi, appelé en d'autres termes l'avocat du diable, et pour mission, comme on sait, de soumettre à une critique très sévère tout ce qui a rapport aux vertus héroïques et aux miracles de ceux que l'on se propose de béatifier ou de canoniser. Dans l'enjouement de la conversation, un des convives fit observer à Mgr Caprara qu'il entrerait difficilement dans le ciel, car les saints ne manqueraient pas d'invoquer l'appui de St Pierre contre celui qui s'est appliqué à les dénigrer. — « Vous êtes dans l'erreur, répondit Mgr Caprara avec une douce gaieté, j'en-

trouai plus facilement que les autres au ciel, car les saints pratiquent à un degré héroïque toutes les vertus, par conséquent celle qui nous fait aimer nos ennemis ; en me voyant, ils ne manqueront pas, conformément à la recommandation du Seigneur, de prier pour celui qui les a calomniés et persécutés. »

* * *

Les Canadiens de Williamstown, Mass., viennent d'inaugurer leur nouvelle église. D'après le compte-rendu d'un journal des Etats-Unis, ce bel et spacieux édifice, commencé depuis 8 mois à peine, fait grand honneur à nos compatriotes, en même temps qu'il prouve le zèle et le dévouement de leur pasteur, le Rév. M. Ls. Leduc.

Le maître-autel donné par l'église de North Adams, est particulièrement remarquable, il est bien décoré, en harmonie avec les fresques de l'église. Les chœurs du Sacré Cœur s'étaient chargés de la partie musicale, lors de l'inauguration.

* * *

Le 14 courant a été commencé au palais archiépiscopal, un procès apostolique sur le miracle attribué à l'intercession du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, miracle dont la *Semaine religieuse* a déjà donné le récit.

Le tribunal se compose comme suit :

Juges délégués : S. G. Mgr E. C. Fabre, arch. de Montréal.
M. L. D. A. Maréchal, V. G.

Juges adjoints : M. Ls Colin, sup. sém. St-Sulpice.
M. Z. Racicot, proc. archevêché.
M. J. B. Proulx, V. R. U. L, M.
M. J. A. Vaillant.

Promoteur fiscal : M. F. X. Trépanier.

Vice-promoteur : M. F. Reid.

Notaire actuair : M. Alfred Archambault.

Curseurs : MM. Alfred Bertrand et Anselme Le Vallois.

Le Frère Alphonse est le Postulateur de la cause.

Mgr l'archevêque donnera la confirmation dans les paroisses de St-Joseph et de St-Antoine, le 13 de mai, dans l'après-midi. La première communion aura lieu le matin du même jour dans les deux églises.

* * *

Les paroissiens de St Joseph se proposent de faire un pèlerinage, dans le courant du mois de mai, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à Rigaud.

Un Père franciscain sera chargé de la prédication et des exercices spirituels pendant le pèlerinage. Ce sera un véritable pèlerinage de dévotion et non une excursion de plaisir. Nous donnerons plus tard le programme des exercices, pendant le pèlerinage.

—————

ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE 1891

—————

Pour le diocèse des Trois-Rivières.

1	Les Forges.....		28	mai
2	St Etienne.....	28,	29,	30 " "
3	St Boniface.....	30,	31,	1 juin
4	Ste Flore.....	1,	2,	3 " "
5	St-Jacques.....	3,	4,	5 " "
6	Ste-Thècle.....	5,	6,	7 " "
7	St-Tite.....	7,	8,	9 " "
8	St-Séverin.....	9,	10,	" "
9	St-Stanislas.....	10,	11,	12 " "
10	St-Adolphe.....	12,	13,	" "
11	S -Prosper.....	13,	14,	15 " "
12	Ste-Anne.....	15,	16,	17, 18
13	St-François-Xavier.....	18,	19,	20 " "
	Retour aux Trois Rivières, le 20 au soir.			
14	Ste Marie-Magdeleine du Cap.....	28,	29,	30 " "
15	La Visitation de Champlain.....	30,	1,	2 juil.
16	St-Luc.....	2,	3,	4 " "
17	Ste-Genève.....	4,	5,	6 " "
18	St-Narciss ...	6,	7,	8 " "
19	St-Maurice.....	8,	9,	10, 11
20	N. D. du Mont-Carmel.....	11,	12,	13 " "

—————

ARGENT A PRETER

Argent à prêter aux fabriques et aux communautés religieuses,
à 5%.

S'adresser à M. Ant. Robert à l'archevêché de Montréal.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

Sr Wilhelmine Rousseau de Ste-Thaebé, Cong. N. D.
Dame Octave Thibaudeau, née Paré.

DE PROFUNDIS.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLESIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédictins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicules de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages. à 10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par ROHRBACHER, continué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL,

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

W^m TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.
Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME - - - MONTREAL

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

A VENDRE

UNE COLLECTION

— DES —

MELANGES RELIGIEUX

15 VOLUMES

RELIÉS DE NEUF.

S'adresser à ce Bureau.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

—
EN GROS.
—

MANUFACTURIERS DE

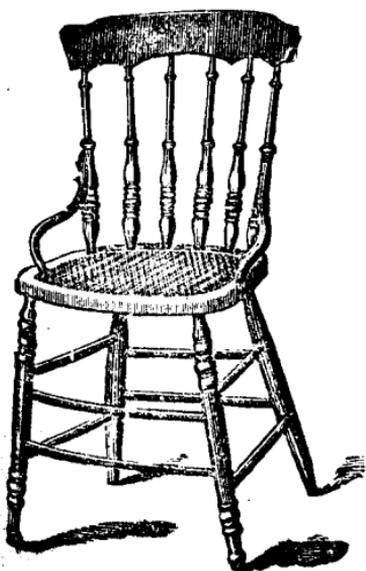
Couchettes, sets de Chambres a coucher,
Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 829 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.